

## ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE (PJ) PROFESSIONNELLE COLLECTIVE ASAM-SWL

L'Association Suisse des Accompagnateurs/trices en Montagnes ASAM-SWL offre à ses membres la possibilité de s'affilier à une assurance protection juridique professionnelle collective, conclue auprès de l'AXA-WINTERTHUR, qui présente un avantage indéniable quant au frais de cotisation et à sa couverture adaptée à nos besoins.

### Bulletin d'affiliation Protection Juridique ASAM-SWL

Pour éviter des demandes de précisions, veuillez écrire lisiblement ou remplir le formulaire à l'ordinateur. Merci !

Nom :		Prénom :	
Date de naissance :			
Adresse :			
NPA :		Lieu :	
Date d'inscription :		Signature :	

En signant le présent bulletin, je confirme :

- que j'ai pris connaissance des conditions et du règlement de la police PJ collective de l'ASAM-SWL que je peux obtenir par courriel auprès du secrétariat ;
- que je paie la totalité de ma couverture – prime annuelle : **CHF 63,--** pour l'année civile, et non pas au prorata des mois auxquels je souscris ;
- que sauf avis donné **par écrit** au secrétariat de l'ASAM-SWL, 3 mois avant le 31 décembre de l'année en cours, mon affiliation est repourvue automatiquement pour l'année suivante.

Veuillez svp remplir le formulaire et le retourner à l'adresse suivante du secrétariat. N'hésitez pas de contacter le secrétaire pour obtenir de plus amples informations.

Adresse: **Secrétariat ASAM-SWL, Rte de Grimentz 3, 3961 Vissoie**

Courriel: [info@asam-swl.ch](mailto:info@asam-swl.ch)